



## Lettre d'information N°3 / 2019

-  
Décembre

### Point Agenda :

- Retrouvez l'Agenda International mis à jour pour le mois de décembre en [cliquant sur ce lien](#)
- 10 janvier 2020 : réunion plénière de la Commission agricole et agroalimentaire internationale à FranceAgriMer. Cette réunion permettra de tirer un bilan de la première année de fonctionnement de cette commission et de tracer les perspectives de travaux pour les mois à venir. Seuls sont conviés les membres définis par arrêté du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Néanmoins, toute personne/structure souhaitant faire remonter un avis peut contacter son interprofession/fédération professionnelle ou sa région qui pourra, via les personnes représentant les régions identifiées par l'assemblée des régions de France (ARF), exprimer en séance ces avis.
- 21 janvier 2020 : l'ALLIANCE 7 organise dans ses locaux une Matinée Export à destination des professionnels des syndicats qu'elle représente. En amont du salon ISM (salon international clé pour les filières confiserie & snacks qui se déroule à Cologne), seront ainsi présentés les enseignements pour les secteurs concernés des études Allemagne, Japon et Côte d'Ivoire. Pour plus d'informations, veuillez contacter Nelly BONNET (Alliance 7) [nbonnet@alliance7.com](mailto:nbonnet@alliance7.com) ou Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)
- 28 février 2020 : date limite pour la deuxième vague de dépôt des dossiers de l'appel à projets Structuration des Filières. Pour consulter la FAQ que nous avons élaborée pour vous renseigner sur cet AAP, [cliquez ici](#).

### Groupe de travail « Pays » :

#### **ALLEMAGNE**



### **Mise en ligne d'un calendrier commun 2020 pour l'export vers l'Allemagne**

Afin de permettre aux professionnels des différentes filières une vision complète des actions menées par les différents acteurs actifs sur cette destination (notamment l'Ambassade de France en Allemagne, Business France, MAA/DGPE, Sopexa, et FranceAgriMer), un calendrier commun 2020 sera mis en ligne en fin 2019 sur le site de Business France/ Allemagne et repris sur le site FranceAgriMer/Commission Internationale

Contact : Arnaud BRIZAY (Conseiller aux Affaires Agricoles à Berlin) [arnaud.brizay@dgtresor.gouv.fr](mailto:arnaud.brizay@dgtresor.gouv.fr) ;  
Christian HAMM (Business France Allemagne) [christian.hamm@businessfrance.fr](mailto:christian.hamm@businessfrance.fr) ; Véronique LOOTEN  
(FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr) ; Maxime Cambien (Sopexa)  
[maxime.cambien@sopexa.com](mailto:maxime.cambien@sopexa.com)

## L'ANIA, lauréate de l'Appel à Projets sur l'export collaboratif, cible l'Allemagne, les Etats-Unis et la Chine comme pays prioritaires

L'Appel à Projets « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires », s'inscrit dans le cadre de l'action « Innovation et structuration des filières » du volet agricole du grand plan d'investissement (GPI) qui vise à accompagner le développement des filières de produits agricoles, agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture et accélérer la transformation de ces secteurs. Dans le cadre de sa candidature, l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) a présenté un projet qui prévoit notamment de structurer des groupements d'entreprises pour conquérir trois marchés définis comme prioritaires : les USA, la Chine, et l'Allemagne. Sélectionnées sur un certain nombre de critères, ces entreprises (environ cinq par destination) constitueront une offre commune avec création de marque, partage de valeurs et optimisation des moyens. Le projet s'étendra de début 2020 à mi-2021 et fera l'objet de points d'avancement réguliers.

Contact : Vanessa QUERE (ANIA) [vquere@ania.net](mailto:vquere@ania.net) ; Anatole Gaultier (FAM)  
[anatole.gaultier@franceagrimer.fr](mailto:anatole.gaultier@franceagrimer.fr)

## JAPON



## Retour sur la Coupe du Monde de Rugby



La coupe du monde de rugby est terminée, la France n'est pas arrivée en finale, mais le *Kitchen Car* français a soutenu le 15 tricolore pendant trois week-end sur la fan zone de Chofu proche du stade Ajinomoto de Tokyo où a eu lieu le premier match de la France contre l'Argentine. Avoir été présent à l'occasion de cet événement fut une opportunité unique avec de nombreux contacts en seulement quelques jours. Si le weekend des 12 et 13 octobre qui devait célébrer le match France-Angleterre a dû être annulé à cause du typhon Hagibis, l'action de promotion des produits français s'est très bien passée et les visiteurs japonais, 75 000 recensés sur la fan zone, ont beaucoup apprécié l'atmosphère et les produits proposés sur le stand, spécialités d'un apéritif typiquement français : du vin, de la charcuterie et du fromage. Cette formule idéale pour partager un moment de convivialité avec les visiteurs a eu beaucoup de succès et de retours positifs, bien entendu pour son menu, mais aussi pour l'aspect « éducatif » avec la documentation offerte, le jeu des cépages, la présence d'un sommelier et d'un expert en charcuterie. Il apparaît intéressant de garder cet aspect éducatif pour de futurs

événements surtout si on présente des produits qui ne sont pas encore associés à la France par les consommateurs japonais. Plus de 2000 brochures ont été distribuées tout au long de l'évènement. Les vidéos des sponsors ont également été diffusées par la mairie de Tokyo sur la fan zone de Chofu mais également sur la fan zone de Yokohama pendant les entractes. Deux communiqués de Presse en amont et pendant l'évènement ont été adressés à 95 medias spécialisés dans la gastronomie, le vin et le sport, complété par 4 publications sur la page Facebook de l'Apéritif à la française et 12 tweets de l'évènement sur le site de l'Ambassade de France.

Contact : Zoé MARNIQUET [zoe.marniquet@sopexa.com](mailto:zoe.marniquet@sopexa.com) ; Régis RAFFIN [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

## MEXIQUE



### Lancement de l'étude sur les grands groupes agroalimentaires mexicains

Après appel d'offres, FranceAgrimer a confié à Business France la réalisation de cette étude qui a pour but d'identifier les attentes de ces grands groupes en termes de produits et d'équipements. Elle approfondira les secteurs suivants : produits laitiers y compris ingrédients, pomme, porc, poulet, pet-food. Un point à mi-parcours sera effectué fin février 2020. Une restitution au public des professionnels pourra être programmée à partir de fin juin, et le rapport final sera disponible dans le courant du deuxième semestre 2020.

Contact : Véronique LOOTEN [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)

### Diffusion du N°3 de la Veille réglementaire et médiatique sur le Mexique

Pour mémoire cette Veille, adressée tous les 2 mois et réalisée en concertation avec le Service économique régional de l'Ambassade de France au Mexique a pour but de mettre en lumière, selon l'actualité, les articles clés portant sur les thèmes suivants :

- Sécurité sanitaire des aliments
- Actions de coopération de nos concurrents dans le secteur agricole et agroalimentaire
- Stratégie d'entreprises de groupes locaux ou de groupes étrangers au Mexique
- Evolutions/tendances du marché agro-alimentaire local
- Actualité liée à la mise en place de l'accord de libre-échange avec l'Union Européenne.

Si vous souhaitez faire partie de sa liste de diffusion, merci de confirmer votre inscription à l'adresse suivante : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

Contact : Véronique LOOTEN (FAM) [veronique.looten@franceagrimer.fr](mailto:veronique.looten@franceagrimer.fr)

## COTE D'IVOIRE



### La France à l'honneur au SARA !



La 5ème édition du Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA) de Côte d'Ivoire a fermé ses portes le 1er décembre 2019. Si un bilan de l'évènement n'a pas encore été réalisé pour les exposants français, le SARA d'Abidjan inauguré le 22 novembre sur le thème de « Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'agriculture ivoirienne ? » avait mis la France pays à l'honneur et le ministre français de l'agriculture et de l'alimentation, Monsieur Didier GUILLAUME avait fait le déplacement pour l'inauguration. De nombreux évènements (séminaires, rencontres, etc.) ont permis de présenter l'offre et les solutions françaises aux autorités et aux entrepreneurs ivoiriens.

Le pavillon français de 380 m<sup>2</sup> organisé par Business France avec la collaboration de l'Adepta regroupait environ 60 exposants sur un pôle institutionnel et un pôle agro-équipement (168 m<sup>2</sup> pour 36 entreprises dont 23 primo-exposants). La Sopexa présentait des produits agroalimentaires aux consommateurs ivoiriens. Sur le pôle institutionnel étaient présents l'AFD, le CIRAD, l'ARD, les Régions Hauts-de-France, Pays de la Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, des Interprofessions et fédérations professionnelles, AXEMA, GNIS, Interfel, CNIPT, Alliance 7, des ONG, Afrique grenier du monde, Agronomes et vétérinaires sans frontières, des Ecosystèmes d'innovation, Digital Africa, Agreen Startup, Agri Startup Summit, et des start-up. Le pavillon a eu l'honneur de la visite du Président ivoirien, M. Alassane OUARTARRA.

Contact : Nelliana DOUAOUI [nelliana.douaoui@businessfrance.fr](mailto:nelliana.douaoui@businessfrance.fr); Sumer JAVED [sumer.javed@adepta.com](mailto:sumer.javed@adepta.com)

### Opportunités Côte d'Ivoire !

Dans le cadre du Club Agro Côte d'Ivoire qui se déroulait exceptionnellement au SARA, FranceAgriMer, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire et du Cabinet Blézat Consulting, a organisé le vendredi 22 novembre un évènement « Opportunités Côte d'Ivoire ! » à destination des exportateurs d'équipements, de produits agricoles et agroalimentaires français qui souhaitent investir ou réinvestir le marché ivoirien et avoir un temps d'échanges et un retour d'expérience avec les entreprises françaises implantées en Côte d'Ivoire. Environ 80 personnes ont participé à l'évènement.

Le déroulé s'est appuyé sur la restitution de l'étude sur les potentialités des segments amont et aval agricoles et agroalimentaires ivoiriens » réalisée dans le cadre des travaux de la Commission internationale. Des ateliers débats ont été animés autour de success stories et des opportunités offertes par le marché ivoirien à travers les témoignages d'entreprises implantées en Côte d'Ivoire. Il est ressorti des échanges que les acteurs économiques espèrent que la croissance du pays, portée par les réformes et les investissements, en particulier dans le secteur agricole, mais aussi ceux de l'industrie et des infrastructures, se poursuive de manière plus inclusive. Des défis sont à relever, comme les problématiques liées à la logistique mais également à la formation. Les irritants rencontrés en matière d'exportations ou d'investissements (temps de dédouanement, problème de titre de propriété, respect des brevets, etc.) devront aussi trouver des solutions afin de garantir un meilleur climat des affaires. Il a enfin été souligné la nécessité d'investir dans une présence locale pour profiter à plein du marché ivoirien.

Contact : Régis RAFFIN [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

### L'offre française présentée au SARA



Dans le cadre de la Journée de la France le samedi 23 novembre, une présentation de l'offre française a été organisée par FranceAgriMer avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, des Interprofessions, du Cabinet Blézat Consulting et de son partenaire ivoirien LSC Consulting. Cet évènement était destiné aux entrepreneurs ivoiriens souhaitant découvrir l'offre française en matière de produits et d'équipement agricole et agroalimentaire. Environ 70 invités ivoiriens ont participé à l'évènement.

Trois secteurs ont présenté l'offre française par l'intermédiaire de leur interprofession : le GNIS pour les semences et plants, l'ADEPTA pour l'agro-équipement, le CNIPT et INTERFEL pour la pomme de terre & les fruits et légumes frais. Complétés par des témoignages d'entreprises, ils ont expliqué en quoi leurs solutions étaient adaptées aux besoins des acteurs ivoiriens.

La qualité et la richesse des échanges avec les entreprises ivoiriennes présentes ont permis aux Interprofessions et aux entreprises françaises de comprendre les attentes fortes du marché ivoirien avec en particulier la nécessité d'adapter leurs équipements et leurs offres aux productions locales et à la demande du consommateur ivoirien. Il faut également bien appréhender les problématiques d'accès au crédit que peuvent rencontrer les partenaires ivoiriens, ainsi que les problématiques de formation et de service après-vente.

Contact : Régis RAFFIN [regis.raffin@franceagrimer.fr](mailto:regis.raffin@franceagrimer.fr)

## Autres informations dans le domaine de l'international

### **Appel à manifestation d'intérêt pour intégrer l'« Accélérateur PME agroalimentaire » Bpifrance / Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Les inscriptions pour la seconde promotion de l'« Accélérateur PME agroalimentaire » sont désormais ouvertes. Ce programme consiste en un soutien personnalisé de 30 petites et moyennes entreprises agroalimentaires, à fort potentiel de croissance, notamment dans la réalisation de leurs projets en innovation et à l'international. Il s'adresse aux entreprises de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> transformation alimentaire, réalisant un CA annuel groupe compris entre 8 et 100 M€.

Placés sous la bannière collective de « La French Fab », les PME sélectionnées suivent un programme de 24 mois pour accélérer leur croissance et affronter les défis qui les attendent. Le cursus comprend notamment un diagnostic individuel, deux modules de conseil approfondi et individualisé, des séances de formation collective, et des mises en relations pour concrétiser les opportunités de croissance (ex : ouverture du réseau Bpifrance Excellence).

Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt est ouvert afin de recueillir les candidatures des entreprises souhaitant intégrer l'Accélérateur pour la promotion 2020/2021. Les candidatures sont à remplir en ligne [sur ce lien du site de Bpifrance](#) avant le 15 mars 2020.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur ce programme [à ce lien](#), ainsi qu'une [vidéo de présentation](#).

Contact : Ségolène DE LAFARGE (Bpifrance) [segolene.delafarge@bpifrance.fr](mailto:segolene.delafarge@bpifrance.fr) ; Julie BLANCHOT (MAA/DGPE/DMEA) [julie.blanchot@agriculture.gouv.fr](mailto:julie.blanchot@agriculture.gouv.fr)

### **Appel à projets « Structuration des Filières » : lancement par FranceAgriMer d'une seconde vague pour les dossiers d'export collaboratif**

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'action « Innovation et structuration des filières » du volet agricole du grand plan d'investissement (GPI) qui vise à accompagner le développement des filières de produits agricoles, agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture et accélérer la transformation de ces secteurs. Parmi les objectifs généraux auxquels il prétend répondre, figure notamment celui de « l'exportation collaborative ».

Une première sélection de dossiers vient d'être clôturée, voyant des projets de l'ADEPTA et de l'ANIA reconnus comme lauréats. Cependant une deuxième vague reste ouverte, dont la date limite est fixée au 28 février 2020 pour le dépôt des dossiers.

Nous avons élaboré une FAQ afin d'éclairer les potentiels porteurs de projet dans leur compréhension de la procédure et des conditions d'éligibilité à remplir pour candidater.

Le document de la FAQ est [téléchargeable à ce lien](#).

Contact : Anatole GAULTIER (FAM) [anatole.gaultier@franceagrimer.fr](mailto:anatole.gaultier@franceagrimer.fr)

### **Transfert des activités de « l'Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux » (ADECIA) à FranceAgriMer.**

Dans le cadre du 4<sup>e</sup> comité interministériel de la transformation publique, il a été décidé la dissolution et le transfert des activités du groupement d'intérêt public du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (ADECIA) vers FranceAgriMer. Ce transfert, validé en assemblée générale extraordinaire du GIP le 28 novembre dernier, sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce GIP avait pour objectif le renforcement de la coopération internationale dans les domaines de compétence du Ministère en

charge de l'agriculture et de ses établissements publics sous tutelle, pour mieux valoriser l'expertise française notamment publique, prioritairement dans le secteur institutionnel et professionnel. Les activités du GIP seront reprises dans le cadre d'un comité rattaché à la commission agricole et agro-alimentaire internationale animée par FranceAgriMer, de façon notamment à renforcer les synergies entre intérêts professionnels et coopération, dans le cadre de l'influence française à l'international. Ce sujet devrait être abordé lors de la réunion plénière de la commission agricole et agro-alimentaire internationale du 10 janvier prochain.

Contact : Carole LY (FAM) [carole.ly@franceagrimer.fr](mailto:carole.ly@franceagrimer.fr)

	 	Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européennes et internationales
<b>Mention légale</b> : Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur la page : <a href="https://www.franceagrimer.fr/RGPD">https://www.franceagrimer.fr/RGPD</a>		
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex Tél. : +33 1 73 30 30 00 — <a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>  @FranceAgriMerFR  FranceAgriMer		

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*